

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SPORT, CULTURE ET ASSOCIATIONS  
DU 27 FEVRIER 2017

Présents :

BOUZONVILLE	RIGAUD Michelle
BOUZONVILLE	VENNER Marie-Christine
CONTZ-LES-BAINS	LICHT Yves
DALSTEIN	BRIGNON Claude
EBERSVILLER	MORITZ Edmond
HUNTING	PAYNON Cédric
RETTEL	SCHWENCK Rémi
SCHWERDORFF	PIGNON Jean-Paul
WALDWISSE	FRITZINGER Bernard
CCB3F	CADIC Françoise

Rémi SCHWENCK remercie les membres pour leur présence à cette première réunion.

**1. Subventions aux associations d'intérêt communautaire**

- Le premier point abordé est la différence de subventions versées à l'école de musique de Sierck-les-Bains et au Conservatoire de musique de Bouzonville. Rémi SCHWENCK informe que ce point ne doit pas être géré par la commission.
- Les deux règlements (ORGANISATION DE MANIFESTATIONS A CARACTERE INTERCOMMUNAL et INVESTISSEMENT) de l'ex CC3F ont été transmis aux membres. L'ex CCB n'avait pas de règlement, mais un cahier des charges, concernant les demandes essentiellement à caractère touristique.
- Rémi SCHWENCK annonce que les subventions d'investissement ont été supprimées.
- Les membres sont d'avis d'apporter quelques corrections à celui concernant l'évènementiel, comme supprimer le point 4 du paragraphe 4 soit : *Actions sur la formation ou l'éducation des jeunes, menées dans les domaines sportifs et culturels, à l'échelle de l'ensemble des communes adhérentes de la Communauté de Communes des Trois Frontières*. Car si les associations sont subventionnées sur le fonctionnement, le nombre de celles pouvant y prétendre sur le Bouzonvillois est important. Rémi SCHWENCK rappelle que la commission n'attribuait de subventions de ce genre qu'aux associations faisant preuve d'un nombre important de jeunes licenciés.  
A ajouter également dans les pièces à fournir : derniers extraits bancaires de l'association demandeuse.  
Les membres ont 8 jours pour retourner leurs corrections (aucune reçue à ce jour)
- La commission propose également de ne garder qu'une date limite de dépôt des demandes (31 mai) afin d'étudier tous les dossiers en même temps pour faciliter la répartition de l'enveloppe budgétaire, dont le montant n'est pas encore connu. Double de la CC3F ?

## **2. Terrain de Football synthétique à Rémeling**

Le terrain synthétique communautaire est utilisé pour les matches et les entrainements de clubs du territoire des 3 Frontières. La commission valide l'envoi d'un courrier aux clubs du Bouzonvillois pour savoir si l'un d'entre eux souhaite l'utiliser. Malgré un remplissage quasi complet, il y aura possibilité de proposer un créneau.

Les réservations du terrain de football pour les matches sont à envoyer par mail à Françoise CADIC et mises en ligne sur le site [www.cc3f.fr](http://www.cc3f.fr). En son absence, certaines réservations ne pouvaient s'inscrire. Loriane MAINVILLE chargée de communication de la CCB3F est en cours de construction des pages sur le nouveau site [www.ccb3f.fr](http://www.ccb3f.fr) de ce fait elle remplacera Françoise CADIC en cas d'absence pour insérer les réservations. (Ces pages sont actives).

## **3. Sport'adic Moselle Jeunesse (projet mené par Françoise CADIC)**

La commission valide la proposition de Laurent STEICHEN de mettre en place en plus des deux journées hebdomadaires sur le secteur des 3 Frontières, deux journées hebdomadaires d'animation culturelles et sportives destinées aux 11/17 ans, sur le secteur du Bouzonvillois, des semaines 29 à 34. Il faudra pour ce faire réunir très vite les éventuelles associations culturelles et sportives pour leur proposer un partenariat en leur expliquant le principe de l'animation qui fonctionne très bien sur les 3 Frontières depuis 2008. Egalement faire un point sur les infrastructures disponibles (gymnase, terrain de sport, de tennis, dojo, etc...)

La commission valide le maintien de deux conventions d'aide au BAFA de 500 € et propose de passer à 4 conventions, sachant qu'une prise en charge de la formation peut être financée par la CAF.

Rémi SCHWENCK informe que Frédéric Zanella, ancien maître-nageur de la piscine de Bouzonville et diplômé d'état, pourra faire partie de l'équipe d'animation, en fonction des dates possibles, à négocier avec la piscine de Boulay où il est actuellement détaché.

Quelle enveloppe budgétaire pour dupliquer ces animations ?

Quelle participation du département ?

## **4. Danse en position assise seniors**

Françoise CADIC, chargée du sport et de la culture à la CCB3F est en cours de certification du diplôme d'animatrice de danse en position assise. Elle anime depuis plus d'un an 2 séances hebdomadaires (lundi après-midi) à la Résidence des Trois Frontières à Rustroff. Environ 35 seniors, résidents ou extérieurs, participent activement à cette animation financée intégralement par l'ex CC3F.

La commission valide la poursuite de cette activité et ne souhaite pas pour l'instant la développer sur le secteur du Bouzonvillois. Eventuellement facturer à la fondation Vincent de Paul, les 2 heures hebdomadaires.

## **5. Association du nouveau territoire**

La commission demande un recensement des associations du territoire afin de mettre à jour le listing existant en ajoutant une colonne pour les adresses mails.

### **Divers**

Madame VENNER propose également de partager des documents relatifs aux subventions associatives (jointes au compte-rendu).

Rémi SCHWENCK remercie les membres pour cette réunion et clos la séance.